Projet du **Parc Éolien**

LOMBARDIE

UN PROJET DE TERRITOIRE

Territoire à la fois agricole et venté, le département du Pas-de-Calais est propice au développement éolien. **Le projet Lombardie s'inscrit dans la lutte face au réchauffement climatique** et participe ainsi à la dynamique nationale ambitieuse de production d'électricité verte.

Le projet Lombardie s'étend sur le territoire de deux communes : **Fressin et Sains-lès-Fressin.**

Dès son démarrage en 2019, ce projet a eu la volonté de se développer en accord avec les valeurs des communes. Le travail de plusieurs bureaux d'étude reconnus a permis concevoir un projet techniquement ambitieux, respectant l'environnement et la population locale.

À l'échelle communale, c'est une véritable opportunité économique que pourront saisir les entreprises locales lors des phases de construction et de maintenance. **Avec à la clef la création de nouveaux emplois stables de proximité**. Les taxes générées par l'exploitation des parcs pourront aider au financement du cadre de vie des habitants. Enfin, avec un parc, ce sont de nouvelles retombées pour le monde agricole.

Afin d'informer la population locale sur ce projet et son état d'avancement, Ventelys met en place 3 dates de permanences détaillées au verso.

CHIFFRES CLÉS

6 Éoliennes

160 - 180 m
Taille des éoliennes en bout de pale

30,6 MW
Puissance installée

18 000 foyers
Alimentés en électricité
(Source : fournisseurs-electricite.com)

3 800 tonnes CO2
Evitées par an
(Source ADEME)

L'histoire du projet

Septembre 2019
Délibération de principe **Fressin**

Octobre 2020
Délibération de principe **Sains-lès-Fressin**

Février 2021
Délibération pour la mise à disposition des chemins communaux de **Fressin**

Mars 2021
Délibération pour la mise à disposition des chemins communaux de **Sains-lès-Fressin**

Juin 2021
Délibération pour la mise à disposition des chemins de **l'AFRI de Lebiez, Royon, Torcy et Sains-lès-Fressin**

Novembre 2022
Dépôt **des dossiers de demande d'autorisation**

2022 - 2023
Instruction par la Préfecture

Avis de **l'autorité environnementale**

Enquête publique
Arrêté préfectoral

2024
Construction et **mise en service** du parc envisagé

Le développement de Ventelys : ambitieux et réaliste

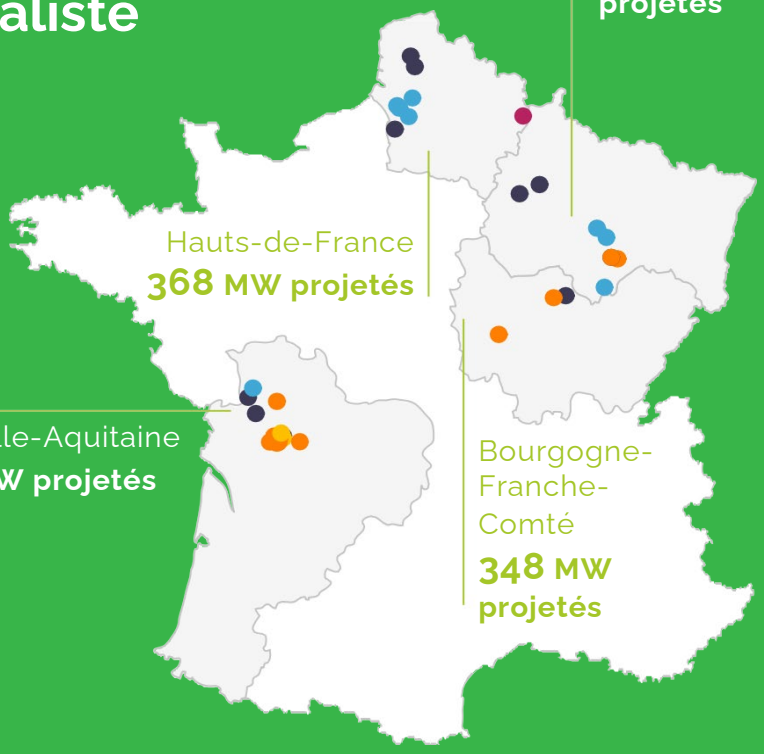

- Projet en instruction éolien
- Projet en instruction solaire
- Projet en développement éolien
- Projet en développement solaire

PERMANENCES EN MAIRIE

La mairie de **Fressin**
8 Grand Rue, 62140 Fressin

Le mardi 20 septembre 2022
de 10h à 13h et de 15h à 19h

Le mercredi 21 septembre 2022
de 10h à 13h

La mairie de **Sains-lès-Fressin**
67 Rue Principale, 62310 Sains-lès-Fressin

Le mercredi 21 septembre 2022
de 15h à 19h

Le jeudi 22 septembre 2022
de 9h à 14h

www.eoliennes-de-lombardie.fr

Nous contacter

VENTELYS Energies Partagées- 7, rue Eugène et Armand Peugeot 92500 Rueil-Malmaison
Tel : **01.84.19.49.63**
clement.foulatier@ventelys.fr
www.ventelys.fr